

Démission

Chères collaboratrices, chers collaborateurs,

J'ai le regret de vous annoncer que j'ai présenté au Conseil d'administration ma démission du poste de directeur général.

Après plus de 4 ans passés au service de notre institution, le nouvel environnement auquel je dois faire face, aux niveaux politique et du conseil d'administration, ne me permet plus d'exercer mes responsabilités en accord avec les valeurs que je défends.

Il devient difficile d'assumer la direction d'une institution de cette taille si la vision stratégique imposée par les autorités politiques ne correspond pas à celle des instances dirigeantes.

L'urgence des réformes est évidente et la situation de blocage dans la répartition des missions entre les sites de soins aigus handicapés fortement notre capacité à nous placer dans des conditions favorables pour relever les défis qui nous attendent dès 2012 : le nouveau système de financement hospitalier, l'introduction des Swiss DRG, l'ouverture des frontières cantonales, sans oublier les coûts encore significativement plus élevés que ceux des hôpitaux des cantons voisins. Il faut donc définir sans tarder l'hôpital qui convient pour un canton de 170'000 habitants dans un contexte de moyens financiers limités.

Au niveau du conseil d'administration, l'ancienne équipe, présidée par M. Jean-Pierre Authier, a été écartée après huit mois d'un long feuilleton politique. Pourtant, elle s'était engagée avec succès dans la mise en place de l'EHM, respectant la loi et sous contrainte d'objectifs financiers très stricts fixés par le Conseil d'Etat. Remanier aussi fondamentalement un conseil d'administration dans une phase stratégique où le futur de notre hôpital se dessine n'était pas opportun à mes yeux.

Ces quatre années ont été très riches d'enseignements pour moi. Grâce à vous, nous avons pu faire un bout de chemin dans la mise en place d'une organisation hospitalière performante orientée sur l'avenir. Reste encore une longue route, et les décisions pour définir les missions sont de la compétence des pouvoirs politiques.

Vous serez prochainement informés des décisions prises par le conseil d'administration concernant la direction de l'HNE.

Je tiens à vous remercier très sincèrement pour votre engagement dans une période difficile, et vous souhaite, chères collaboratrices, chers collaborateurs, une très belle suite de carrière professionnelle.

Pascal Rubin, directeur général

Bloc de La Chaux-de-Fonds mis aux normes

Différée depuis plus de 10 ans dans la perspective de travaux plus fondamentaux, la mise aux normes du bloc opératoire chaux-de-fonnier est devenue une absolue et urgente nécessité. Les études préalables sont maintenant terminées. Dans le respect d'une procédure soumise à la Loi cantonale sur les marchés publics, le coup d'envoi des travaux sera donné à la fin de l'année. Coût de l'opération, qui prendra fin à l'automne 2012 : 7,3 millions.

Nous exprimions en automne 2008 déjà notre intention de rénover les salles d'opération du site de La Chaux-de-Fonds. Une longue phase d'étude a été nécessaire, pendant laquelle le service des constructions a travaillé sans perte de temps, en collaboration avec une commission réunissant les différents utilisateurs du bloc opératoire, mandatant notamment une expertise des installations techniques.

Aux contraintes liées à des travaux d'envergure dans une zone non seulement complexe mais au surplus en activité, se sont ajoutées celles de nature administrative découlant de la Loi sur les marchés publics.

Les cinq salles du bloc opératoire seront mises aux normes d'ici l'automne 2012, permettant une augmentation d'activité à terme. Dans l'intervalle, trois salles (correspondant au nombre de salles utilisées aujourd'hui) seront maintenues en activité en permanence, grâce à une réalisation des travaux par étapes.

Les travaux concernent l'ensemble des techniques du bloc opératoire et des salles d'endoscopie (électricité, ventilation, sanitaire, gaz médicaux). Leur visée est une mise aux normes, respectant l'hygiène hospitalière, l'ergonomie et la sécurité des patients, du personnel soignant ainsi que du matériel.

Avec les 7,3 millions prévus, l'enveloppe financière est significativement supérieure à celle envisagée en 2008. Explication : les expertises réalisées ont permis de mettre en évidence l'ampleur des travaux à envisager et le périmètre de ces derniers n'est pas superposable à celui décrit en 2008 puisque des améliorations fonctionnelles, des travaux d'entretien différés (récupération de chaleur, changement de fenêtres et de sols) et des équipements médicaux sont venus s'ajouter, dans une perspective d'amélioration du fonctionnement du bloc opératoire.

Après une mise en soumission répondant à la Loi sur les marchés publics, un crédit d'ouvrage sera formellement demandé au conseil d'administration à la rentrée. La préparation du chantier terminée, les travaux débiteront en décembre 2010 et prendront fin en automne 2012.

Ces travaux urgents de mise en conformité sont indispensables, indépendamment des décisions relatives aux répartitions de missions et de la rénovation complète du site, qui ne sera une réalité qu'à l'horizon 2018-2020.

Même si tout sera mis en œuvre pour minimiser l'impact des travaux pour les patients et les équipes du bloc, en isolant notamment les parties en chantier par des cloisons étanches à la poussière et au bruit, nous sommes conscients que les conditions seront particulières pendant cette période et nous remercions toutes celles et ceux qui travailleront dans un contexte perturbé.



Grâce à vous, les porteurs de MRSA sont peu nombreux !

Il y a plusieurs années, l'UPCI a mis en place une stratégie pour éviter la transmission des staphylocoques dorés multirésistants (MRSA) à l'hôpital. Elle consiste à détecter dès l'admission les MRSA chez les patients à risques. La technique de laboratoire employée (PCR) donne des résultats en quelques heures et permet de limiter les mesures additionnelles inutiles.

Afin de vérifier la pertinence de notre stratégie, nous avons recherché les MRSA chez **tous** les patients hospitalisés dans les services de médecine et de soins intensifs de l'HNE le 23 février 2010.

Sur les 120 dépistages effectués :

- quatre patients avaient une « alerte PCI » dont la prise en charge a été adéquate en lien avec les recommandations émises par l'UPCI limitant ainsi le risque de transmission de ce micro-organisme résistant
- seuls deux nouveaux cas ont été identifiés

A l'heure où certains hôpitaux romands voient le nombre de leurs patients porteurs de MRSA exploser, nous notons avec satisfaction que la situation neuchâteloise reste favorable (1.6 % de l'échantillon de la population dépistée le 23 février était porteuse de MRSA). Les mesures que nous vous demandons de suivre semblent donc efficaces. Nous vous remercions de votre engagement et de votre collaboration.

Unité de Prévention et Contrôle de l'Infection (UPCI)

Pharmacie organisation transversale

En concertation avec les pharmaciens-chefs titulaires, les pharmacies de l'Hôpital neuchâtelois sont désormais organisées de manière transversale. Concrètement, les pharmacies sont chapeautées depuis le 1^{er} avril par Stéphane Gloor, Dr en pharmacie et pharmacien-chef de l'HNE.

Le Dr Stéphane Gloor, jusqu'ici pharmacien-chef du site de La Chaux-de-Fonds et le pharmacien-chef adjoint (M. Claude Guyot, jusqu'ici pharmacien-chef du site de Pourtalès) ont effectué une répartition des responsabilités opérationnelles par domaine.

Ainsi, sous la responsabilité factuelle de Stéphane Gloor, Claude Guyot est désormais en charge en parallèle à sa fonction de pharmacien-chef adjoint et de responsable organisationnel de la pharmacie de Pourtalès, des achats, de la distribution des médicaments et des relations avec la CAIB (Centrale d'achats et d'ingénierie biomédicale des Hôpitaux universitaires Vaud-Genève); Frédéric Heimgartner, pharmacien, est responsable de la fabrication (y compris des cytostatiques) et de leur contrôle de qualité, Mme Samira Radji-Djahnine, pharmacienne, assurant sous sa responsabilité ce volet d'activité sur le site de La Chaux-de-Fonds. Le volet assistance pharmaceutique et pharmacie clinique dépend quant à lui de Mme Rima Ducommun, pharmacienne, Mme Samira Radji-Djahnine, pharmacienne, déployant cette activité à La Chrysalide. Mme Véronique Briner, pharmacienne est quant à elle en charge des aspects de la qualité.

Une présentation plus détaillée de l'organisation et des prestations de la pharmacie fera l'objet d'un prochain article.

Médecine nucléaire sur la route de l'autonomie

Sans remettre en cause la collaboration avec les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), l'HNE entend autonomiser par étapes son équipe médicale, dans une discipline en plein essor.

La médecine nucléaire, installée sur le site de La Chaux-de-Fonds, a été animée ces dernières années par des médecins spécialistes employés des HUG au travers d'une convention de collaboration.

Cette convention de collaboration va progressivement évoluer vers une autonomisation de l'équipe médicale. Ainsi, à compter du 1^{er} octobre 2010, deux médecins nucléaristes seront employés à plein temps par l'Hôpital neuchâtelois, qui ne s'appuiera plus sur les Hôpitaux Universitaires de Genève que pour le partenariat camion PET-CT ainsi que des collaborations de type recherche clinique.

A l'heure à laquelle vous lisez ces lignes, la première phase de cette évolution a déjà eu lieu avec le passage de témoin entre le Dr J.-P. Willi et le Dr M. Wissmeyer à hauteur de 20% toujours dans le cadre de la collaboration HNE – HUG. Cette évolution coïncidera aussi avec l'élargissement de l'offre PET-CT qui passera d'une journée d'exploitation par semaine à une journée et demie voire deux, en fonction de la demande.

Au 1^{er} octobre 2010, le Dr M. Wissmeyer entrera en fonction à plein temps comme chef de service avec un deuxième médecin nucléariste formé, tous deux salariés de l'Hôpital neuchâtelois. Associée à l'équipe de TRM (sous la responsabilité de M. Stéphane Tual) et des cardiologues (les Drs Patrick Monnier et Claude Campanini) l'offre en médecine nucléaire conventionnelle, cardiologique et PET-CT pourra se renforcer tout en comptant sur la collaboration scientifique des Hôpitaux Universitaires de Genève.

Au bénéfice d'un laboratoire d'isotopes de catégorie B, première de ce genre extra universitaire en Suisse, nous pouvons désormais aborder cette spécialité de l'imagerie avec un regard résolument tourné vers l'avenir.

Souriez ! vous êtes observé...

Le 5 mai prochain, à l'occasion de la seconde participation de l'HNE à la journée mondiale d'hygiène des mains, l'UPCI va recruter de nombreux observateurs...